

SOMMAIRE

Le présent rapport fait état du point de vue et des recommandations du Comité directeur concernant l'aide en matière de promotion du commerce international que le gouvernement doit apporter aux entreprises canadiennes afin d'assurer leur compétitivité et leur réussite sur la scène internationale, tout en gardant à l'esprit la nécessité de réduire le déficit.

Les recommandations que nous formulons portent sur cinq grands points : l'orientation et la structure de la promotion du commerce international par le gouvernement, les programmes et services axés sur la promotion du commerce international, le Service des délégués commerciaux, le financement des exportations ainsi que le maillage entre l'aide au développement et le commerce. La mise en oeuvre des vingt recommandations énoncées dans le présent document permettrait de réduire de 55 millions de dollars le budget du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et de 115 millions les coûts liés à l'ensemble du soutien offert par le gouvernement en matière de promotion du commerce international. Toutefois, le gouvernement doit être prêt à réduire la taille de la fonction publique.

Orientation et structure de la promotion du commerce international

Le Comité préconise une meilleure coordination de toutes les activités fédérales et provinciales axées sur la promotion du commerce international. Pour favoriser l'atteinte de cet objectif, nous recommandons de modifier le rapport hiérarchique dans le cas du Programme de coopération industrielle de l'ACDI et de la Corporation commerciale canadienne. Nous recommandons en outre que le gouvernement fédéral coordonne l'exécution à l'étranger de tous les programmes de promotion du commerce international et que les autorités provinciales en coordonnent l'exécution au Canada.

Le gouvernement doit choisir des secteurs et des marchés géographiques offrant des débouchés d'exportation exceptionnels pour les produits et les services, par exemple, les matériaux de pointe, la biotechnologie, les technologies de l'information, les technologies manufacturières de pointe, le matériel médical et les produits pour la santé, l'éducation, ainsi que l'industrie de l'environnement. En outre, dans ces secteurs, il convient d'accorder une attention particulière aux PME.

Pour améliorer les services offerts aux entreprises prêtes à exporter, nous préconisons une sélection axée sur l'admissibilité, selon laquelle les entreprises doivent présenter certaines caractéristiques qui les rendent admissibles à une aide à l'exportation.

Programmes et services axés sur la promotion du commerce international

Les résultats de notre examen donnent à penser qu'il est possible de rationaliser les activités de l'administration centrale en matière de promotion du commerce international et de réduire le personnel affecté à ces fonctions, tout en maintenant la structure qui offre de précieux services à l'étranger. À cette fin, nous recommandons une réduction de 8 millions de dollars. En outre, le